

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



ROBINAIS (LA)

lieu-dit

adresse

0918

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

edifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'oeuvre

140000 7460

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 30350

Y = 32320

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : ZN

parcelle : 53

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection Partiellement inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 23 décembre 1992.

État de conservation :

Établi en 1967

par

**SITUATION: ISOLE****PARTIES CONSISTANTES: CHAPELLE, COLOMBIER, PARTIES AGRICOLES****MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE, MOELLON, ENDUIT 2) COUVERTURE: ARDOISE****STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE****ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES****COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, TOIT A LONGS PANS BRISES, PIGNON COUVERT, CROUPE, TOIT EN PAVILLON, NOUE****ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS AVEC JOUR, ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER DROIT, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR****HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CORPS DE LOGIS, TOUR D'ESCALIER CONSTRUITS A LA FIN DU 16E OU AU DEBUT DU 17E SIECLE; CORPS DE LOGIS OUEST, PAVILLONS ET COLOMBIER CONSTRUITS VERS 1660, LE PAVILLON OUEST PORTE LA DATE 1661; REMANIEMENT AU 19E SIECLE CONCERNANT LE CORPS DE LOGIS PRINCIPAL ET LE CHANGEMENT D'AFFECTATION DU COLOMBIER DEVENU CHAPELLE**

D - Pavillon Nord - Est

- Face Est : ouverte par une travée désaxée à gauche, à quatre niveaux de petites fenêtres et par un soupirail à la base. Lucarne à la capucine dans le toit.

Les fenêtres des deux niveaux inférieurs ont un linteau - appui commun -.

- Face Nord ( cf photo n° 19 ) ouverte dans sa moitié inférieure par quatre jours disposés irrégulièrement et par une porte à profond ébrasement droit à pas-de-porte ( trois marches de schiste ) et plafond de bois rampant.

- Face Ouest : aveugle.

E - Corps principal. Face Nord ( cf photo n° 19 ) ouverte irrégulièrement sur deux niveaux par une porte précédée d'un perron à quatre degrés carrés et de trois fenêtres dont une sans chambranle apparent.

F - Tour d'escalier

- Face Est aveugle.

- Face Nord, ouverte par deux travées à deux ou trois niveaux de fenêtres décalées, de dimensions variées, identiques deux à deux.

La fenêtre du premier niveau de la travée gauche est protégée par une grille entre tableaux à quatre traverses et quatre barreaux à fer rond. Les autres fenêtres ont encore les organes de fixation de grilles scellés en façade.

- Face Ouest ( cf photo n° 20 ) masquée par une tourelle divisée horizontalement par deux bandeaux de ciment, ouverte sur trois niveaux par une porte à l'Ouest et deux fenêtres au Nord-Ouest.

G - Corps de bâtiment Ouest - Face Nord -(Cf photos nos 19 et 21)

Crépi en très mauvais état, en particulier dans la moitié gauche.

Ouvertures à chambranle de bois ( cf rubrique "matériaux" ) réparties en quatre travées à trois niveaux, plus deux petites fenêtres, isolées dans

la partie gauche. La travée gauche est en partie masquée par la tourelle.

- Fenêtres des premier et troisième niveaux de type "mézzanine".
- Fenêtre du premier niveau protégées par des grilles scellées entre tableaux, composées de deux traverses à fer rectangulaire et de barreaux à fer carré pénétrant les traverses.
- Fenêtres du troisième niveau garnies de balcons de fer forgé scellés entre tableaux.
- Porte à deux vantaux : division de chaque vantail en trois panneaux, panneau supérieur à vitrage protégé par une grille en fer forgé à décor de volutes.

#### H - Corps de bâtiment Ouest - Face Ouest - (Cf photo n° 23)

Mur pignon à rampants asymétriques ouvert à gauche par une travée à trois niveaux de fenêtres et à droite correspondant au troisième niveau par une grande fenêtre.

- Fenêtre du premier niveau de type "mezzanine" protégée par une grille scellée entre tableaux.
- Les trois autres fenêtres sont protégées par des contrevents de bois à deux vantaux garnis d'ouïes.

#### 5 - PARTIES HAUTES

##### A - Couverture

- Toitures d'ardoise.
- Ecoulement des eaux par cheneaux.
- Avant-toits débordants, reposant sur une sablière extérieure soutenue par des corbeaux.
- Raccords de toiture par noues d'ardoise.

a) Corps principal

- Deux versants à égout retroussé, interrompus à l'Est,
- faitage d'ardoise interrompu par trois souches de cheminée crépies,
- trois lucarnes à la capucine dans le versant Sud, deux chiens assis dans le versant Nord,
- corbeaux Sud en pierre, profilés en volute, sablière profilée en doucine.

b) Corps du bâtiment Ouest

- Deux versants inégaux à égout retroussé,
- faitage d'ardoise interrompu par deux souches de cheminée, l'une crépie, l'autre en brique,
- trois lucarnes à chevalet dans le versant Sud, quatre chiens assis dans le versant Nord,
- corbeaux Nord et Sud en bois, profilés en volute.

c) Pavillons et extrémité Est du corps de bâtiment principal

- Toiture à comble brisé à croupes et égout retroussé.
- Souche de cheminée crépie à l'Est.

d) Tour d'escalier

- Toiture à croupe Nord - égout retroussé.

B - Charpente ( Cf documents graphiques "coupes" )

- Corps principal : charpente à fermes à poinçon et entrain retroussé, contreventement par goussets.
- Corps de bâtiment Ouest : charpente à fermes à poinçons et entrain retroussé, contreventement par sous-faitière et liens obliques et droits.
- Comble Est ( cf photos 38 et 39 ). : charpente à fermes, à entrain retroussé, poinçon et jambes de force, étrésoillonnement par aisseliers; contreventement longitudinal par goussets et pannes.

Assemblages par tenons-mortaises chevillés.

## 6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

\* - Les deux principaux éléments de distribution du château sont

- d'une part l'escalier principal qui dessert l'étage et le comble,

- d'autre part le vestibule du rez-de-chaussée du corps de bâtiment Ouest, réuni à la cage d'escalier par un escalier secondaire et un court vestibule.

### a) Escalier principal ( cf photo n° 26)

Escalier tournant à droite à trois volées droites.

Matériaux : marches, contre-marches, limon et main courante en bois, rampe en fonte.

Structure : marches d'assemblage à nez saillant ( deux marches de départ en volute), limon à la française; rampe composée d'un bâti de deux tiges à fer plat, l'une fixée au limon, l'autre recevant la main courante ( assemblage par vis) et de cadres rectangulaires à fer plat, à découpes inférieure et supérieure en plein cintre et décor intérieur composé d'enroulements affrontés et de fleurons (assemblages par soudure).

### b) Vestibule du rez-de-chaussée ( cf photo n° 25)

Accès aux pièces de service ( rez-de-chaussée et de l'aile Ouest), à la cave, à la cage de l'escalier principal ( escalier à volée droite) et à l'entresol de l'aile Ouest par un couloir en loggia au-dessus de l'escalier.

Plafond à poutres et solives, sol carrelé ( grands carreaux hexagonaux blancs et petits carreaux carrés gris).

\* - Les pièces d'habitation et de service se répartissent de la façon suivante:

- Corps de bâtiment Ouest :

rez-de-chaussée : communs ( cuisine, lingerie, débar-ras, vigarde-manger),

entresol : appartement au Sud, pièces de services au Nord,

étage et comble : chambre à coucher.

- Corps de bâtiment principal :

rez-de-chaussée : d'Ouest en Est, salle à manger, salon  
salle de billard,

étage et comble : chambre à coucher.

- Pavillons : pièces dans destination précise.

A- Corps de bâtiment Ouest.

a) Rez-de-chaussée :

- pièces séparés par des cloisons de bois à hourdis  
de terre,
- sols carrelés de carreaux de terre cuite de 25 ou  
16 centimètres de côté,
- plafonds à poutres, solives et hourdis de torchis,
- éclairage par des fenêtres à allège,
- une cheminée est adossés au mur Ouest de la cuisine  
(cf sous-dossier "cheminée 01").

b) Entresol

L'aménagement de la partie Nord en pièces de service  
est récente, des restes de lambris de hauteur et de plafonds à corniche y sont  
encore visibles.

L'appartement se compose d'Est en Ouest d'un petit  
vestibule, d'un salon et d'une chambre, éclairés au Sud par des fenêtres à allège.

\* Vestibule ( cf photo n° 34)

- . sol en parquet composé de traverses paral-  
lèles et de courtes lames perpendiculaires assemblées par rainure et languette;  
le même type de parquet se retrouve dans les autres pièces;
  - . plafond plâtré, à corniche;
  - . murs couverts d'un lambris de hauteur
- (Cf sous-dossier "lambris 01").

\* Salon

- . plafond à corniche divisé par une poutre

- murs couverts d'un lambris de hauteur (Cf. sous-dossier "lambris 01") ou de panneaux de papier peint;
- cheminée à l'Ouest ( Cf. sous-dossier "cheminée 02");
- retour d'équerre au Nord-Est formant alcôve ( emplacement d'un piano).

## \* Chambre

- Plafond à corniche divisé par deux poutres;
- Murs couverts d'un lambris de hauteur ( cf sous-dossier "lambris 01");
- Cheminée à l'Ouest. Cf. sous-dossier "cheminée 03".

B - Corps de bâtiment principal

La salle à manger, le salon et la salle de billard communiquent par des portes en enfilade.

a) Salle à manger ( cf photo n° 27)

- Eclairage par une porte-fenêtre au Sud;
- sol pavé de petits mallons;
- murs couverts d'un lambris de hauteur ( cf sous-dossier "lambris 02");
- plafond à corniche, divisé par deux poutres ;
- cheminée contre le mur Ouest;(cf sous dossier "cheminée 04").

b) Grand Salon ( Cf photos nos 28,29 et 75)

- Eclairage au Sud et au Nord par une porte et une porte-fenêtre;
- sol en parquet d'assemblage ( cf croquis en annexe);
- plafond compartimenté par quatre poutres;
- cheminée à l'Est ( Cf sous-dossier "cheminée 05");
- murs couverts d'un lambris de hauteur sauf trois panneaux garnis de toile ( Cf sous-dossier "lambris 03").

c) Salle de billard

- Eclairage par une fenêtre à allège au Sud, une porte-fenêtre et une porte à l'Est,
- communication au Nord et au Sud avec les deux pavillons,
- sol en parquet de même type que celui de l'appartement de l'entresol,
- plafond plat à corniche et décrochement en hauteur à l'Est,

- murs couverts d'un lambris de hauteur à grand cadre,
- cheminée à l'Est - cf sous-dossier "cheminée 06"-

## III) - NOTE DE SYNTHESE

Le château de la Robinais est un édifice non daté construit en deux campagnes et en partie réaménagé intérieurement au cours d'une campagne postérieure.

Les seuls points de repère que nous possédions sont : l'existence d'un manoir aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, la date de 1661 portée par le pavillon Ouest et l'état des lieux de 1679 décrivant la partie orientale du château. D'autre part, le corps de bâtiment Ouest est une adjonction qui devait exister en 1679 puisque le texte de cette époque ne décrivant que la partie orientale de l'édifice, partie qui coïncide avec le corps de bâtiment principal, implique l'existence d'une partie occidentale.

Que reste-t-il du premier édifice? Un seul élément permet de penser que le château actuel a pu être construit sur l'emplacement de l'ancien manoir; il s'agit de la porte en arc brisé visible dans la cave ( Cf photo n° 37), cet élément ne constitue cependant pas une preuve.

Le corps de bâtiment principal, la tour d'escalier et les pavillons remontent vraisemblablement à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Les ouvertures de la façade Sud, leur répartition, la mouluration de leur chambranle et celle des corbeaux de cette même façade font penser au XVII<sup>e</sup> siècle. Sur les autres faces, la répartition des ouvertures de façon moins régulière, la mouluration des chambranles et le matériau différent utilisé font plutôt penser à une construction de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de même que la tour d'escalier dont la face postérieure rappelle celle du manoir de la Fresnaie en Bain de Bretagne, daté de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Quant à la construction du corps de bâtiment Ouest, elle remonte vraisemblablement à la même campagne que celle des pavillons, c'est-à-dire, aux environs de 1660.

Des modifications ont été apportées par la suite au corps de bâtiment principal : la description de 1679 ne correspond plus exactement à l'état actuel. Une importante campagne de travaux au XIX<sup>e</sup> siècle a modifié l'intérieur du corps principal, des pavillons et de la tour d'escalier. De cette campagne date sans doute également la transformation du pigeonnier en chapelle. L'escalier principal a été remplacé; à l'origine il devait être du même type que celui de la Fresnaie :

à volées droites et mur d'échiffre; les lambris des pièces ont été refaits, l'escalier en vis du pavillon Sud-Est supprimé, le perron principal ajouté etc...

La tourelle qui accoste la tour d'escalier au Nord-Ouest est une adjonction récente, elle n'existe ni sur le plan cadastral de 1837 ni sur les différents dessins représentant l'édifice.

En définitive le château de la Robinais est surtout remarquable par son ensemble : château, pavillons, chapelle, ferme au Nord-Ouest, et par sa situation dans un site qui a très peu évoluée : l'édifice se rattache d'une part à quelques constructions de la fin du XVI ème siècle par le type de sa tour d'escalier (manoir de la Fresnais, déjà cité, et le manoir de La Noé en Ercé en Lamée) et d'autre part aux grandes constructions du XVII ème siècle liées pour certaines aux membres du Parlement de Bretagne ( Châteaux de Pomméniaac en Bain-de-Bretagne, du Hardaz et de la Pommerais en Messac).

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - MANUSCRITES\* A.D. Ille et Vilaine

Série C, liasse 3279, Rolle des sommes que le Roy en son conseil a ordonné estre payées pour l'aliénation des droits d'échange.- 9 juillet 1697. Cahiers de papier.

Série 2 E 58, original d'un bail à féage par Jean de la Rivière, le jeune seigneur de la Robinaie.- 1391

Série 2 E 762 Aveu du lieu de la Robinais rendu par Zacharie Croc à Charles de Bourbon et dame Phelipe de Montespedon.- 1565.  
Parchemin plié ( longueur : 4 mètres environ).

Série 2 E 763 Concession d'un enfeu dans l'église de Bain à Zacarye Croc, s<sup>r</sup> de la Robinays par Guy de Scépeaux.- 4 aoust 1598.  
Papier.

Série 2 E 802 Dénominations.-. des terres... qui relèvent ... du marquisat de la Marzelière. Plusieurs cahiers de papier.

Série 4 E 201 Prizage M<sup>rs</sup> de Lesconnet et Desannais Legonidec en vue d'un contrat d'échange.- 12 septembre 1679. Cahier de papier timbré 26 feuilles. Minute du notaire Berthelot de Rennes. Ce texte donne une description minutieuse de la moitié orientale de la Robinais et des dépendances en 1679.

Série G 490<sup>A</sup> Fondation d'une messe en la chapelle de la Robinais par Ollivier de la Robinais et Gavrielle du Hallay en 1646.  
Fondation en faveur de l'église de Bain.-  
21 mars 1625. Testament de Jean Jouet.

\* B.M. Rennes

Ms 192 Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché.- Ms du XVIII<sup>e</sup> s. 2 vol. Bain t. I fol. 9 et 10

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Nous ne connaissons pas la date exacte de la construction de la Robinais mais nous pouvons reconstituer son histoire à travers la liste des propriétaires.

La Robinais est une des plus anciennes terres nobles de Bain; elle appartenait en 1391 à la famille de la Rivière comme en témoigne l'original d'un bail à féage concédé à cette date et conservé à Rennes (1). Il est question dans ce texte de "Jehan de la Rivière le jeune à présent seigneur de la Robinaie".

En 1427, lors de la réformation de la noblesse, Thébaud de la Rivière, sieur de l'hostel de la Robinayes est cité (2). En 1442 la métairie de la Robinays est cité parmi les maisons nobles de Bain (2). Enfin en 1513 "Nicollas de Cheveigné et sa femme possèdent le manoir de la Robinays qui fut à Gilles de la Rivière" (2).

Vers 1560, la Robinais passe aux mains de la famille Croc : En 1557 Zacarye Croc, s<sup>r</sup> de la Gerbaudière est cité comme parrain (3). En 1565, il rend aveu pour la Robinais (4). En 1568 Zacarye Croc, s<sup>r</sup> de la Robinais est cité comme parrain. Il s'agit du même personnage (5) car son père, Jean est sieur de ces deux terres (6).

Zacarye Croc rend aveu en 1565 à Charles de Bourbon et dame Philipe de Montespédon pour "les maisons , près, lieux et manoirs de la Robinaye mestayrie et chapelle courts jardins rue et issire murailles et desportz four et boys de haulte fustaye dudit lieu de la Robinaye, garennes et reffuges à conils (7)

(1) A.D. Ille et Vilaine, 2 E 58, Bail à féage du dimanche après la Saint Hilaire 1391

(2) B.M. Rennes, Ms 192, Anciennes Refformations de la noblesse de Bretagne t I f<sup>o</sup>9 et 10.

(3) Registres paroissiaux de Bain édités par Paris-Jallobert, p. 17.

(4) A.D. Ille et Vilaine 2 E 762.

(5) Registres paroissiaux p. 17.

(6) B.M. Rennes Ms 193 Mémoires généalogiques des familles de la noblesse de Bretagne.

(7) A.D. 35 2 E 762 Aveu de la Robinais de 1565.

Ms 193 Mémoires généalogiques des familles de la noblesse de Bretagne de la réformation de la noblesse faite dans cette province en exécution des lettres patentes du Roy de l'année 1668. Début XVIII<sup>e</sup> s. Ms. 3 vol. in fol.

B - IMPRIMEES

Anciens registres paroissiaux de Bain ( baptêmes - mariages - sépultures ) par PARIS-JALLOBERT (P.) Rennes, Plihon et Hervé, 1892. 64 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

A - MONOGRAPHIES

GUILLOTIN DE CORSON (A.) La chatellenie de Bain et le marquisat de la Marzelière.- Vannes, Lafolye, 1893, 88 p. pp. 77-82.

RULON (CH) Images du passé de Bain-de-Bretagne, 2 ème série. Sans lieu ni date ( imprimé en 1966 ) P. 78.

B - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

BANEAT (P.) Le Département d'Ille et Vilaine.- Rennes, Larcher, 1927 - 4 tomes t I p. 75.

GUILLOTIN de CORSON ( A. ) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. - Rennes, et Paris , Fougeray et Haton. 6 tomes, t IV p. 73.

ORAIN (A.) Géographie pittoresque d'Ille et Vilaine, Rennes, Le Roy, 1882.

V) - ANNEXESAnnexe n° 1

## Vente par échange de la moitié de la Robinaie.

Le 12 septembre 1679, entre le seigneur de Lesconnet et Dame Ferron sa femme et Guillaume le Gonidec, seigneur des Aulnays et Anne Turmier sa femme

" une portion du costé oriental de la principale maison et manoir noble de la Robinaye consistante en une salle basse, environ le milieu de tout le corps de ladite maison exposée vers midy tuillée vitrée avec cheminée au bout de laquelle vers occident est un transport commun à toute la dite maison ettant entre ladite portion et celle appartenant au sieur des Aulnays par acquêt qu'il en aurait fait avec led. sieur de Lesconnet, sous laquelle salle est une cave, une chambre au bout vers l'orient de la dite salle aussy tuillée vitrée et garnye d'une cheminée ayant communication dans ladite salle par une descente de trois marches une cuisine à my terre au dessous de ladite chambre. Et quelle salle et chambre contiennent de long cinquante cinq pieds et dix neuf pieds et demy de laize de front et ledit transport contient vingt trois pieds de long et trois pieds trois pouces aussy de front une chambre haulte au dessus de la précédente tuillée avec cheminée, un grenier au superficie un pavillon au derrière et à l'atache desd. chambres contenant douze pieds et demy d'orient à occident et treize pieds de midy à septentrion le tout de front par le dedans au bas duquel en l'endroit de ladite cuisine est une office aussy à my terre et en l'endroit dessus deux chambres deux cabinets l'un sur l'autre et sièges de latrines, un grenier au-dessus, autre pavillon au devant et unidy desd. chambres aussy à latache contenant seize pieds et demy de midy au septentrion et onze pieds et demy d'orient à occident, une petite cuisine au bas d'iceluy à my terre trois cabinets au dessus les uns sur les autres tuillés et garnis de chacun sa cheminée et petit grenier construit au dessus le tout construit de massonail et couvert d'ardoises pour le service desquelles chambres et greniers et pavillons est un degré de boys en vis estant dans le pavillon vers midy un autre logis au midy et à l'attache du dernier pavillon aussy construit de pierres et couvert d'ardoise consistant par le bas en une cuisinne une chambre au dessus sans cheminée se servant par un degré de boys à pied droit estant dans ladite cuisinne un grenier au dessus de ladite chambre contenant vingt un pied et demy de long en laize de douze pieds et demy par le dedans, un pavillon au coing vers orient et midy de la court aussi construit de massonail et couvert d'ardoise au bas duquel est une escurye pavée garnie de ses créneaux et rateaux une chambre au dessus avec cheminée et un grenier au superficie laquelle chambre se sert par un degré de boys en vis rendant en ladite

escurye et le grenier par autre pareil degré estant en ladite chambre contenant vingt quatre pieds d'orient à occident par le dehors et quatorze pieds et demy de midy à septentrion par le dedans, le logement du pressouer au costé occidental de la court construit de massonnail couvert d'ardoises contenant cinquante trois pieds de long et vingt un pied et demy de laize dans lequel est un pressouer à grands fusts et une auge de pierre de grain auquel pressouer led. sieur des ausnais à droit de faire ses littres à charge de contribuer par moityé aux Réparations dud. pressouer seullement autre logement au bout septentrional de celui dud. pressouer et à latache de pareille construction et couverture que le précédent contenant dix huit pieds et demy de long et dix neuf pieds de front par le dedans dans lequel est la boulangerye doublée d'un plancher et deux fours ayant leurs masses en dehors couvertes d'ardoises, une tourelle au coing vers midy et occident de lad. boulangerye construite de massonnail et couverte d'ardoises sans doublage contenant onze pieds de diamètre, laquelle boulangerye fours et tourelle sont communs entre lesd. sieurs de Lesconnet et desausnais. La court au devant de ladite maison close de baptements et au surplus de muraille dans laquelle est le colombier construit de pierre et couvert d'ardoises contenant soixante traize pieds de circonférence ... La moityé du droit dans la Chapelle de la Robinaye qui est aussy commune auxdites parties ...

A.D. Ille et Vilaine 4 E 201

Minute du notaire Berthelot de Rennes de septembre 1679 : prizage de Rennes de septembre 1679 : prizage du 12 septembre, contrat d'échange du 18 septembre. Papier timbré, cahier de 26 pages pour le prizage.

---

Parties constituantes: 1 Chapelle

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La chapelle de la Robinaie est mentionnée dans le premier aveu de ce lieu que nous connaissons, en 1565 (1).

En 1625, Jean Jouet donne " un escu pour ayder à racoustrer la chapelle de la Robinaie" et y fonde messe (2).

En 1645 Olivier Croc et Gabrielle du Hallay confirment une fondation antérieure de trois messes et y ajoutent une quatrième (2) Cela est confirmé en 1682 par Guillaume le Gonidec (2).

Cette ancienne chapelle tomba en ruines.

Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce fut le pigeonnier, décrit dans le prizage de 1679, qui fut transformé en une chapelle (3). Le lanternon visible sur la photo n° 2 fut alors supprimé et le porche actuel ajouté.

---

(1) A.D. Ille et Vilaine 2 E 762

(2) A.D. Ille et Vilaine G 490<sup>A</sup>

(3) GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, t. IV p. 74.

II - DESCRIPTION

Cf photos nos II5 et II6.

1 - Situation

Cf dossier, rubrique "situation".

2 - Matériaux

- Mur extérieur : appareil petit et irrégulier de grès armoricain, couvert d'un crépi à faux joints imitant la pierre,
- mur intérieur : plâtre à faux joints,
- sol dallé de grands mallons carrés,
- parties hautes en bois ( lucarnes, corniche intérieure);  
plafond en torchis sur lattis, plâtré,
- porte d'entrée : chambranle de brique crépi, base des jambages et seuil en granit,
- porche : piles de tuffeau sur base de granit; parties hautes en bois,
- couvertures : ardoise.

3 - Parti général. plan-coupe. élévations intérieures

La chapelle est l'ancien pigeonnier du château transformé au XIX ème siècle. C'est un bâtiment de plan circulaire accosté au Nord d'un porche de plan rectangulaire allongé Nord-Sud, couvert d'une coupole de charpente ouverte aux quatre points cardinaux par une lucarne à la capucine et, dans les mêmes axes, par quatre chiens assis. Le porche est couvert d'un toit à deux versants; il abrite l'unique porte d'entrée.

L'intérieur est un volume unique couvert d'une voûte en coupole aplatie percée de quatrelunettes à plafond qui éclairent l'édifice.

Le chœur liturgique est limité par une estrade cintrée à degré unique et fermé par une balustrade. L'autel repose sur un degré carré; il est surmonté d'une niche concave à chambranle de plâtre moulé qui contient une statue de plâtre représentant l'Immaculée Conception.

Le mur est couronné par un entablement à architrave de plâtre moulé, frise nue et corniche de bois à cimaise en doucine, larmier et modillons.

La clé de la voûte était ornée d'une rose en plâtre moulé récemment effondrée.

#### 4 - Elévations extérieures

Le porche est constitué de quatre piles carrées portant un entablement sur les trois faces extérieures, couvert d'un toit à deux versants et d'un plafond intérieur.

Les piles appareillées en moellons reposent sur un socle haut de 0,50 mètre et une base de 0,22 mètre; elles sont sommées de chapiteaux composés d'une astragale de bois cloutée, d'une abaque et d'un tailloir de bois.

Le plafond et le tympan Nord sont en torchis sur lattis.

Dans le fond du porche s'ouvre la porte d'accès à la chapelle, en plein cintre, à chambranle plat saillant.

#### 5 - Parties hautes

- la Toiture à égout retroussé soutenu par une sablière extérieure sur corbeaux de bois,
- couverture d'ardoises disposées localement en écaille et dent de scie,
- lucarnes à devanture de bois et jouées essentées d'ardoise,
- comble inaccessible, aéré par quatre jours triangulaires, et sommé d'une croix de métal.

III - NOTE DE SYNTHESE . / . IV - DOCUMENTATION : cf titre IV du dossier

V - ANNEXE . / .

---

2 Dépendances

I - HISTORIQUE

Cf titre I du dossier.

Le pavillon Ouest est daté 1661.

Le texte de 1679 précise l'existence dans chaque pavillon d'escaliers en vis aujourd'hui disparus.

Le pavillon Est servait de remise à voiture, le pavillon Ouest d'écurie; ils sont aujourd'hui inutilisés.

II - DESCRIPTION

Cf photos 3,4,5,6,7

1 - Situation : Cf dossier2 - Matériaux :

- Murs : appareil petit et irrégulier de grès armoricain et schiste recouvert de crépi imitant les chaînes d'angle et les chambranles d'ouvertures.

- Intérieurement, les murs sont en crépis.

- Couvertures d'ardoise.

3 - Parti général - plan - coupe

Bâtiments de plan rectangulaire simple, allongés Est-Ouest, à rez-de-chaussée, étage et comble, couverts d'un haut toit en pavillon en pente rapide (30°).

Les étages sont accessibles soit par une échelle extérieure (pavillon Ouest) soit par un escalier de fer extérieur également (pavillon Est). Les combles sont desservis par des échelles intérieures.

4 - Elévations extérieures

Les ouvertures des deux pavillons sont irrégulièrement réparties.

A) Pavillon Ouest

- Face Nord : ouverte axialement au premier niveau d'une porte à double vantail et linteau de bois, et au deuxième niveau d'une porte d'accès à l'étage décentrée à gauche.

- Face Ouest : aveugle, sauf un petit oculus au deuxième niveau.

- Face Sud : ouverte axialement d'une fenêtre rectangulaire à linteau de bois au premier niveau et d'une lucarne passante en charpente.

- Face Est : ouverte axialement sur deux niveaux par un oculus à chambranle formé de quatre pierres échancrées portant chacune la date

de I66I, et par une fenêtre rectangulaire à linteau de bois.

B ) Pavillon Est

Les ouvertures du pavillon Est sont du même type que celle du pavillon Ouest et présentent la même irrégularité de répartition sauf la face Sud ouverte par une travée à trois niveaux: une porte charretière, une fenêtre et une lucarne passante.

5 - Parties hautes

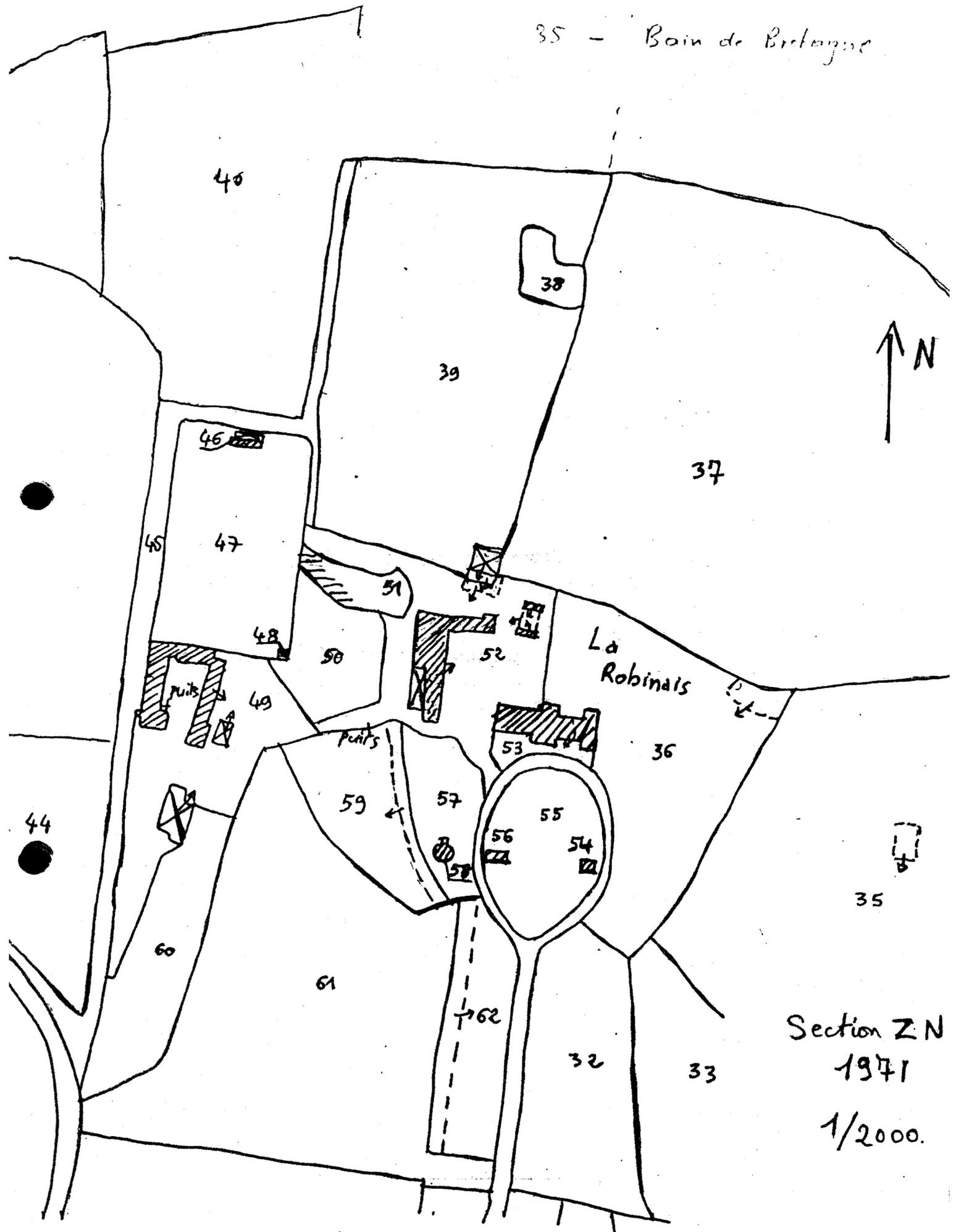
A - Charpentes à deux fermes à poinçon et entrain retroussé et fermes de croupe; contreventement par sous-faîtière et croix de Saint André. Relèvement de l'avant-toit par coyaux.

B - Couverture : ardoise, faitage de zinc. L'égoût retroussé repose sur une sablière extérieure soutenue par des corbeaux de bois profilés en volute.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE . / .



Section Z N  
1971  
1/2000.

Zacarye épousa Gillette de Taillefer, citée comme marraine en 1598 (1). Il obtint de Guy de Scépeaux, seigneur de Bain, la concession d'un enfeu dans l'église de Bain afin que " en icelle église de Bain ledit sieur de la Robinaye aict le rang et marques deubs a sa quallité et de sa dicte maison, l'une des nobles de la dicte paroisse et de plus grande estandue en fief et juridiction ... " (2)

La Robinaie est donc une maison très importante à cette époque.

Le fils de Zacarye, Olivier, épousa Gabrielle du Halley et résida à la Robinaie. Il fit baptiser à Bain ses nombreux enfants de 1619 à 1638 (3).

Son fils Paul épousa Guyonne Turmier en 1660 (4). Il mourut sans enfant et la maison passa, dans des conditions que nous ignorons, aux mains de sieur de Lesconnet mais fut rachetée en 1679 par Anne Turmier, soeur de Guyonne et son mari, Guillaume le Gonidec, s<sup>r</sup> des Aulnays, qui vinrent y résider.

Dans les minutes du notaire Berthelot de Rennes, les papiers concernant cette transaction ont été conservés (5) et notamment le prisage de la moitié orientale de la maison échangée contre des biens situés dans la paroisse de Chateaubourg.

Description de la moitié orientale de la Robinais en 1679 (6) :

la maison comprend alors une salle tuillée et vitrée et une chambre légèrement surélevée, une cuisine à mi-terre sous cette chambre, chambres hautes au-dessus et grenier, trois petits pavillons "à l'atache", de trois niveaux également, une écurie, un pigeonnier, un pressoir et une boulangerie, une tourelle au coin de la boulangerie. Il existe aussi une chapelle.

Une fille de Guillaume le Gonidec, Catherine, épousa Pierre Fabroni, seigneur de la Présenterie et l'un de leurs descendants vendit la Robinaie à Pélage de Coniac (-7-).

La Robinaie ne fut pas vendue à la Révolution (8) et resta propriété de la famille de Coniac (9).

(1) Anciens registres paroissiaux de Bain publiés par PARIS-JALLOBERT (P.) p.51

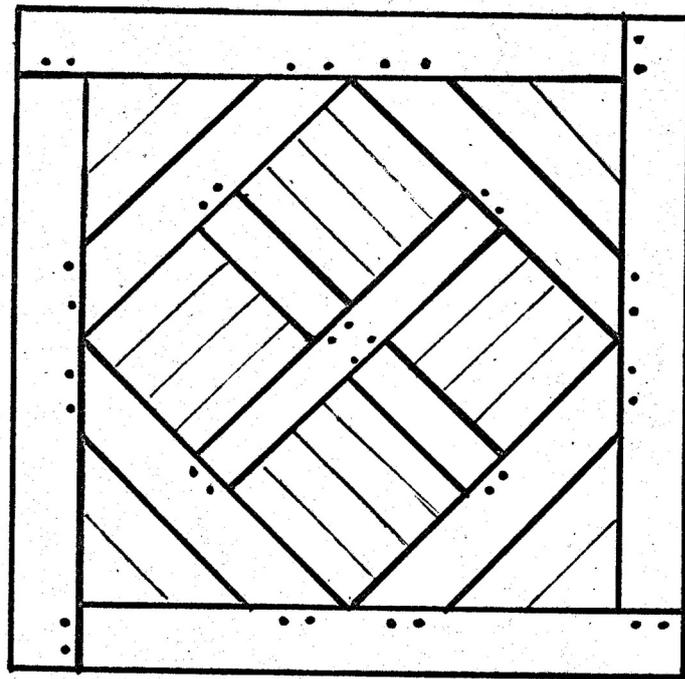
(2) A.D.35 2 E 763 Concession de l'enfeu de la Robinaie.

(3) Anciens registres paroissiaux p. 17 (4) Anciens registres paroissiaux p. 53.

(5) A.D. 35 4 E 201, prisage de la Robinaie et contrat d'échange.

(6) Cf annexe extraite du contrat d'échange ci-dessus.

(7) A.D. 35 2 E 57 et 58, fonds de Coniac (8) GUILLOU (A.) et REBILLON (A.) La vente des biens nationaux dans le district de Bain (9) ORAIN (A.) Géographie pittoresque d'Ille et Vilaine, p. 318



Parquet et assemblage du salon

assemblages par tenons - mortaises chevillés

Echelle 1/10

Table des figures :

Pl.1 Plan cadastral de 1837  
section D 84 35 1245 P

Pl.2 Plan du 1er etage  
84 35 1222 P

Pl.3 Coupe longitudinale Est-Ouest  
84 35 1228 P

Pl.4 Coupes transversales : parties  
Sud et partie Est 84 35 1212 P

FIG.A Vue aerienne Nord  
71 35 198 VR

Pl.5 Plan de masse  
90.35.88 P

FIG.B Vue aerienne Sud-Ouest  
71 35 197 VR

FIG.3 Vue generale prise de l'avenue  
69 35 155 V

FIG.4 Vue de situation, axe Nord-Sud  
70 35 662 V

FIG.5 Vue de situation :  
prise du Sud-Ouest 70 35 645 V

FIG.6 Pavillons et chapelle :  
vue prise du Nord 69 35 159 V

FIG.7 Pavillons et chapelle :  
vue prise du Nord-Ouest 69 35 160 V

FIG.8 Vue de situation :  
prise de l'Est 70 35 657 V

FIG.9 Vue de situation :  
prise du Nord-Est 70 35 659 V

FIG.10 Vue de situation prise du Nord  
70 35 660 V

FIG.11 Dependances : vue prise du  
Nord-Ouest 70 35 648 V

FIG.12 Dependances : vue prise du  
Sud-Est 70 35 661 V

FIG.13 Dependances : aile Nord  
Facade Sud 70 35 649 V

FIG.14 Facade Sud  
69 35 156 V

FIG.15 Facade Sud : detail  
70 35 642 V

FIG.16 Facade Sud : detail d'une  
porte-fenetre 70 35 643 V

Table des figures : (suite)

FIG. 17 Facade Sud : vue Sud-Est  
70 35 641 V

FIG. 18 Facade Est  
70 35 658 V

FIG. 19 Facade Nord  
69 35 157 V

FIG. 20 Tour : facade Nord  
70 35 646 V

FIG. 21 Facade Nord : partie Ouest  
70 35 647 V

FIG. 22 Vue generale prise de la  
cour de ferme 69 35 158 V

FIG. 23 Facade Ouest  
70 35 650 V

FIG. 24 Vue Sud-Ouest  
70 35 644 V

FIG. 25 Escalier interieur de la  
partie Ouest 70 35 1274 V

FIG. 26 Escalier principal :  
vue generale 70 35 1268 V

FIG. 27 Salle a manger : cheminee :  
vue generale 69 35 149 V

FIG. 28 Grand salon : porte  
70 35 1275 V

FIG. 29 Grand salon : plaque de  
cheminee 69 35 150 V

FIG. 30 Partie Ouest : lambris du  
petit salon 70 35 1272 V

FIG. 31 Petit salon de l'entresol,  
cheminee : vue general 69 35 151 V

FIG. 32 Petit salon de l'entresol,  
detail de la cheminee 69 35 152 V

FIG. 33 Petit salon de l'entresol :  
plaque de la cheminee 70 35 1271 V

FIG. 35 Partie Ouest, etage : cheminee  
vue generale 70 35 1270 V

FIG. 34 Partie Ouest : porte a panneau  
ouvrant 70 35 1273 V

FIG. 36 Partie Ouest, etage : cheminee  
vue generale 70 35 1269 V

FIG. 37 Cave : porte de communication  
70 35 1282 V

Table des figures : (suite)

FIG. 38 Aile Est : charpente,  
vue Nord-Sud 70 35 1276 V

FIG. 39 Aile Est : charpente,  
vue Ouest 70 35 1277 V

FIG. 115 Chapelle : vue Nord-Ouest  
70.35.652 V

FIG. 116 Chapelle : vue generale  
interieure 70.35.653 V

FIG. 114 Rouleau de granit  
70.35.651 V

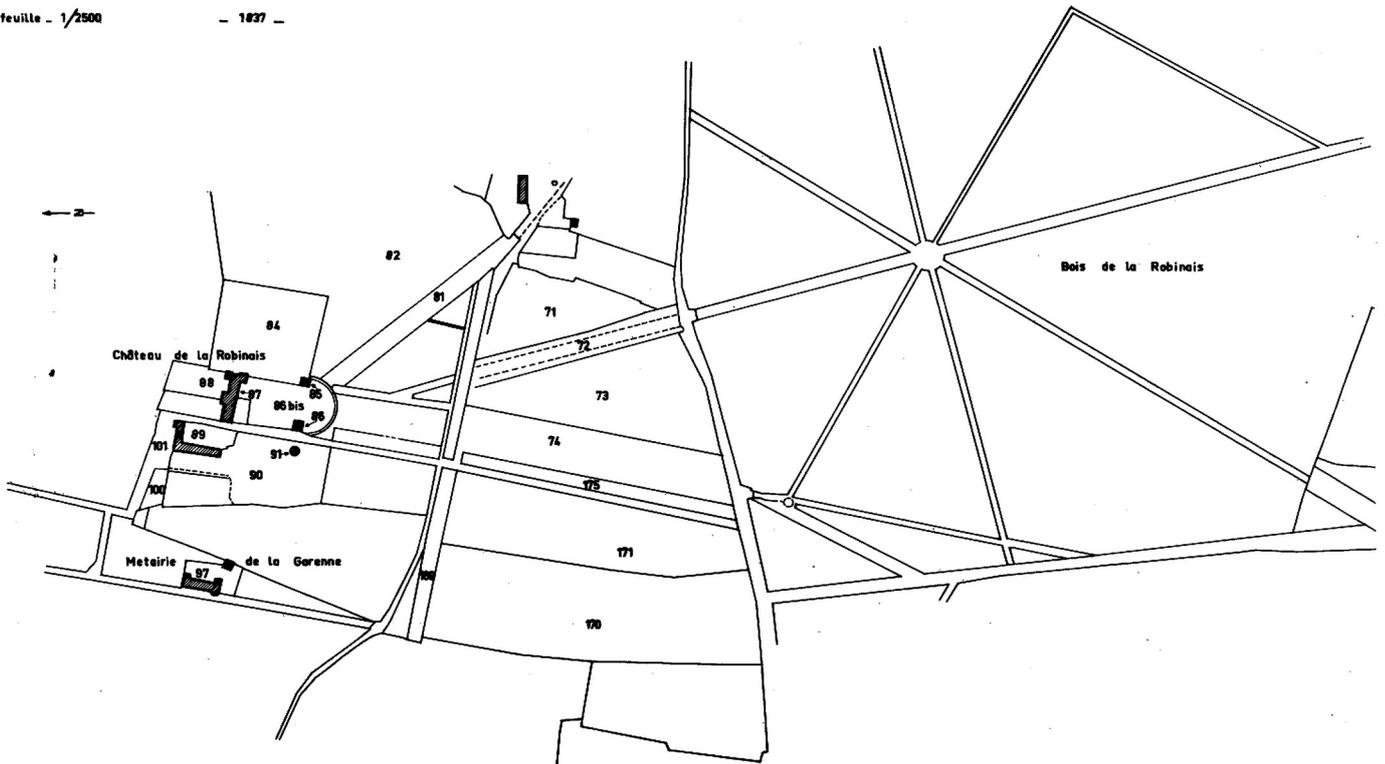
35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

Pl.1 Plan cadastral de 1837  
section D  
Cl. Inv. Artur 84 35 1245 P

BAIN DE BRETAGNE - Section D dite de la Robinais

1<sup>re</sup> feuille - 1/2500

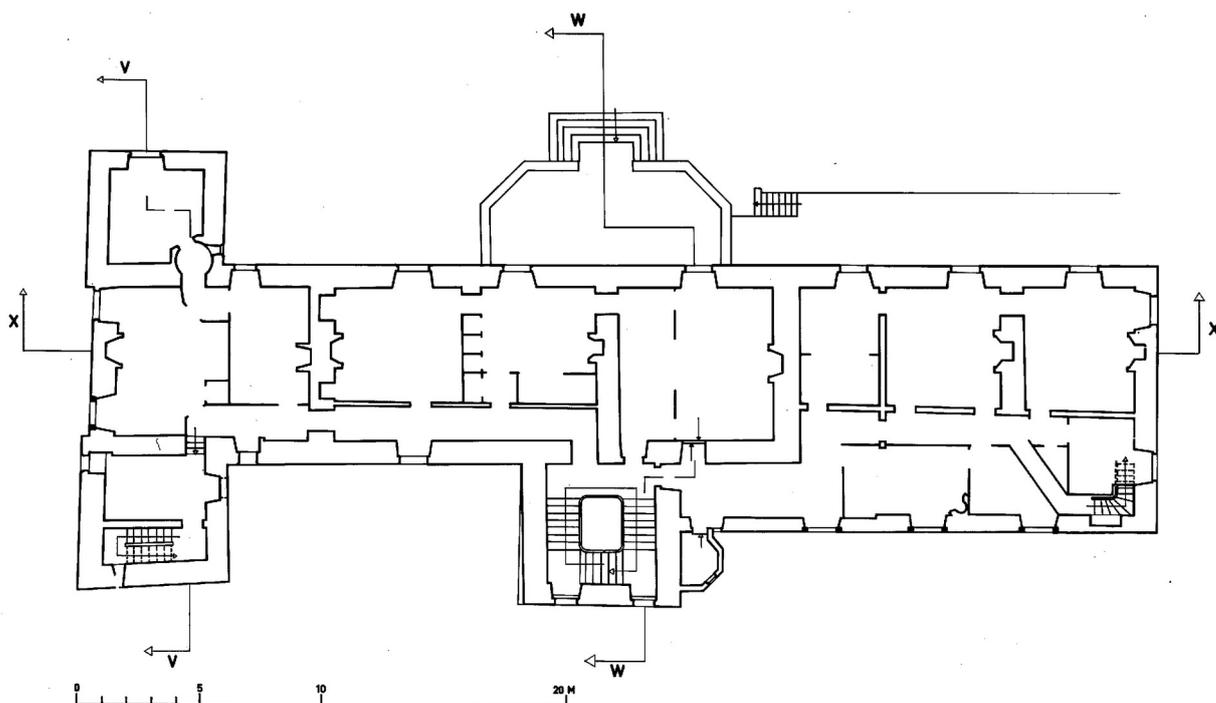
- 1837 -



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

Pl.2 Plan du 1er etage

C1. Inv. Artur 84 35 1222 P

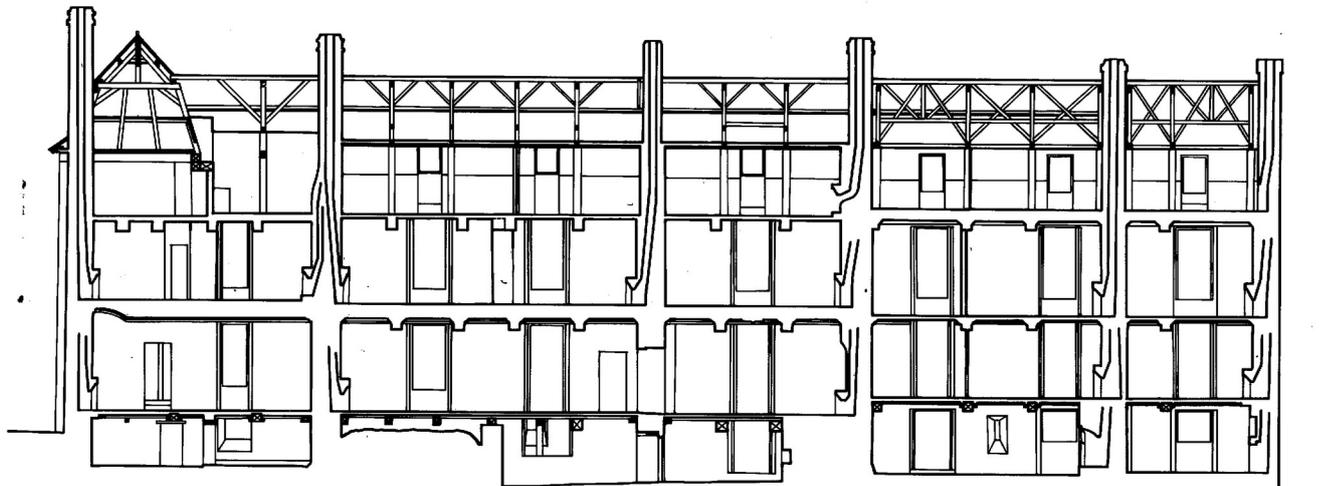


II PLAN DU PREMIER ETAGE

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

Pl.3 Coupe longitudinale Est-Ouest

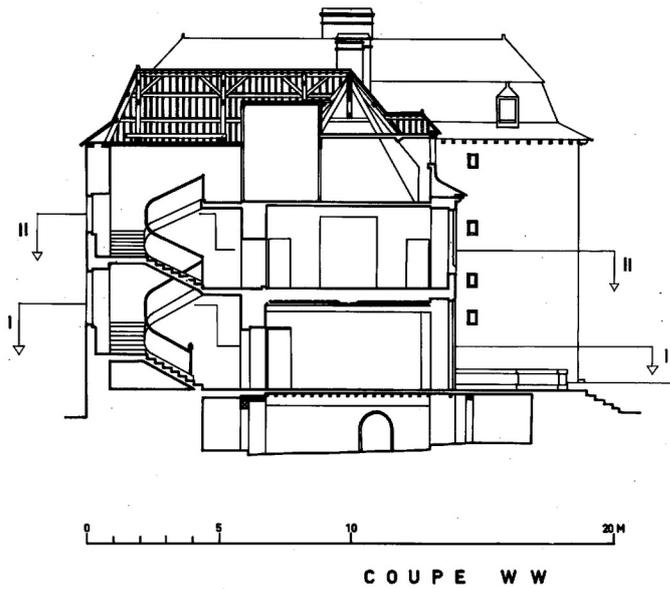
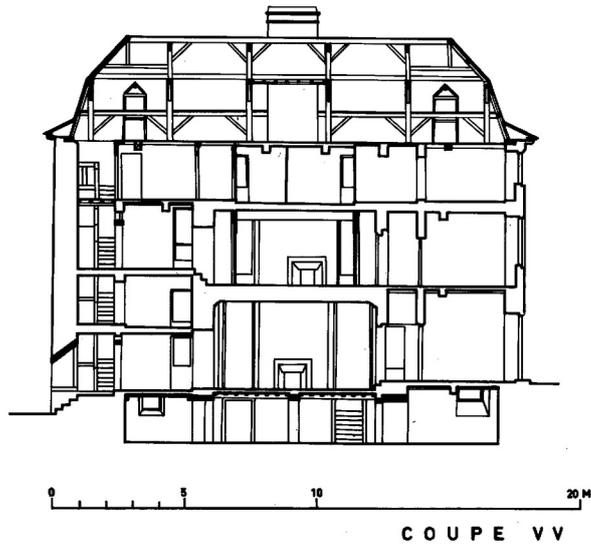
Cl. Inv. Artur 84 35 1228 P



COUPE XX

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

Pl.4 Coupes transversales : parties  
Sud et partie Est  
Cl. Inv. Artur 84 35 1212 P

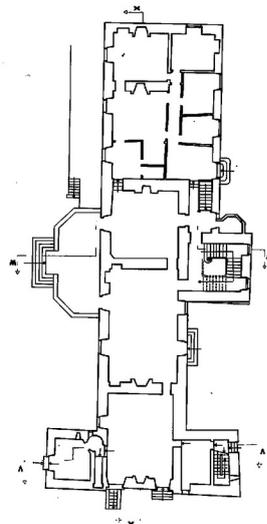
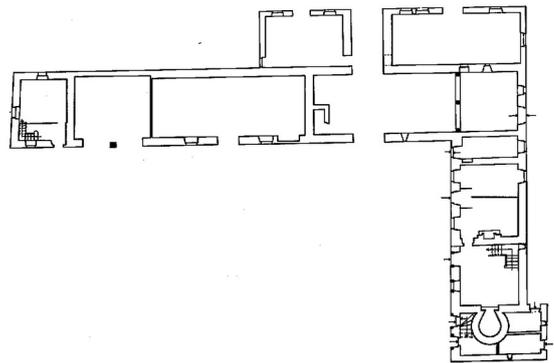
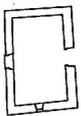
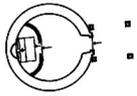


35 - BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

P1.5 Plan de masse

C1.Inv. Artur/Lambart

90.35.88 P



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. A Vue aeriene Nord

C1.G.A.L.A.T. 71 35 198 VR



II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

Le château de la Robinais est situé à 4 kilomètres à l'Est de l'agglomération de Bain de Bretagne. Il est implanté sur un terrain en pente légère au Nord, descendant vers le ruisseau du "Gué du Dane", petit affluent du Semmon. On y accède au Sud par une avenue rectiligne perpendiculaire à la façade du château. Cette avenue se divise en deux branches curvilignes qui passent de part et d'autre de deux pavillons et se rejoignent, autour d'un rond-point devant le château.

L'avenue est bordée de grands chênes en retrait. Le plan cadastral de 1837 montre que l'accès actuel est un aménagement récent; il se faisait autrefois par une allée desaxée à l'Ouest qui débouchait entre la chapelle et le pavillon Ouest, l'actuelle avenue n'était alors qu'une allée cavalière qui dégagait une perspective axiale ( cf photo n° 4 ) prolongée au Sud par une avenue dans le bois de la Robinais.

Une perspective oblique orientée Sud, Sud-Est, s'ouvre dans le bois près du pavillon Est et se prolonge jusqu'à un rond-point d'où rayonnent huit allées rectilignes existant encore aujourd'hui ( Cf plan cadastral de 1837 ).

L'avenue déhousse dans la cour ouverte du château formée d'un terre-plein circulaire sur lequel deux pavillons symétriques sont construits ( cf sous-dossier ). A l'Ouest, dans l'alignement des pavillons, est implantée la chapelle ( ancien pigeonier, cf sous-dossier ). La boucle Ouest du rond-point se prolonge au Nord par un chemin qui conduit à la ferme, bâtiments en équerre situés à une trentaine de mètres au Nord-Ouest du château.

Le château est entouré de prairies qui s'étendent principalement à l'Est et au Nord; dans ces prairies sont plantés quelques bosquets dispersés ( résineux, chênes, acacias ) et des résineux isolés.

L'édifice est construit sur des affleurements de schiste d'Angers verdâtre, visibles essentiellement dans la cour de la ferme. Au Nord-Ouest de la ferme, est creusée une mare retenue par une digue plantée de chênes. A l'Ouest de cette même ferme s'étend un potager entouré de hauts murs construits en petit appareil de grès armoricain.

Deux gravures anciennes non datées ( cf photos 1 et 2 ) nous montrent un état des lieux antérieur à l'état actuel : un mur reliait le pavillon Ouest à l'angle Sud-Ouest du château, un second réunissait l'angle Nord Est au pavillon Est par un double retour d'équerre; l'espace entre les pavillons était ouvert sur la

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. B Vue aeriennne Sud-Ouest

C1.G.A.L.A.T. 71 35 197 VR



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

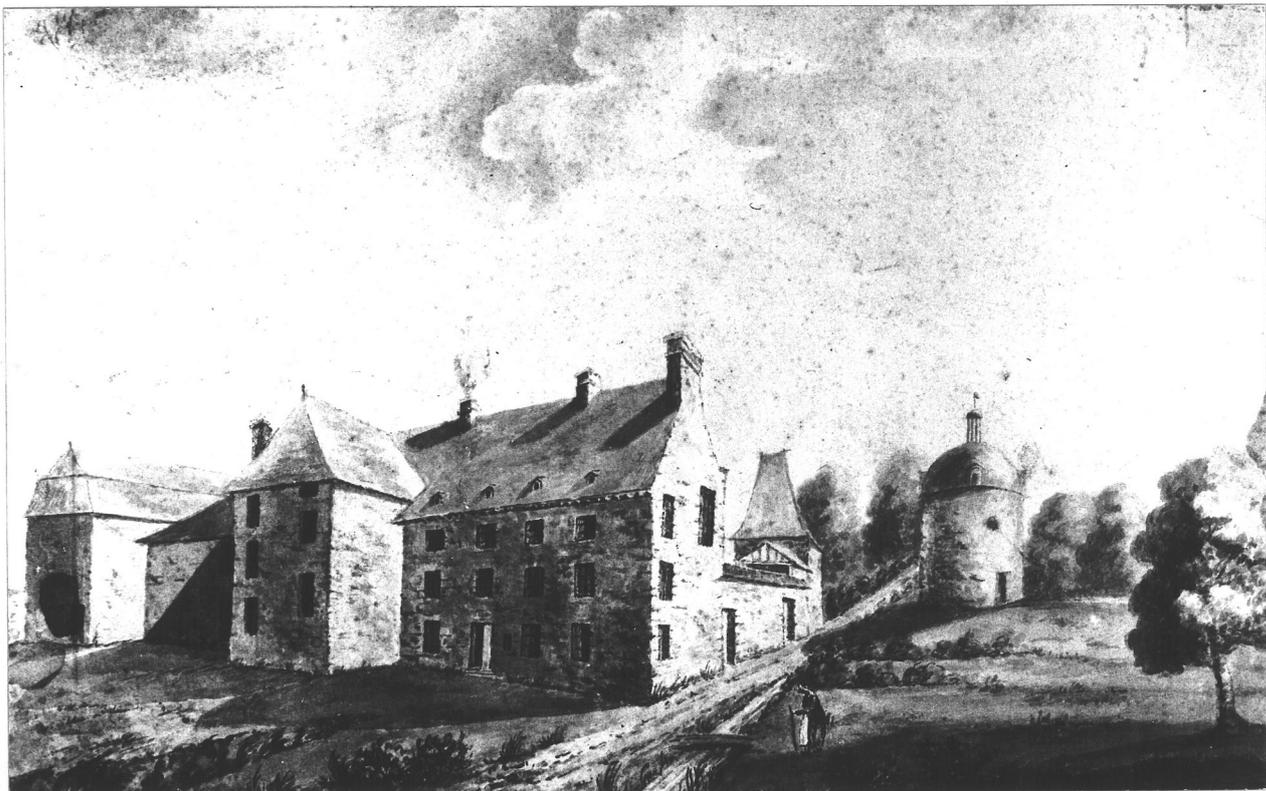
Dessin : chateau  
FIG.1 Vue Sud-Est

Cl. Inv. Artur 69 35 148 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU  
Dessin : chateau  
FIG.2 Vue Nord-Ouest

Cl. Inv. Artur 69 35 147 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.3 Vue generale prise de l'avenue

Cl. Inv. Artur 69 35 155 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.4 Vue de situation, axe Nord-Sud

Cl. Inv. Dagorn 70 35 662 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.5 Vue de situation :  
prise du Sud-Ouest  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 645 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.6 Pavillons et chapelle :  
vue prise du Nord  
Cl. Inv. Artur 69 35 159 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.7 Pavillons et chapelle :  
vue prise du Nord-Ouest  
Cl. Inv. Artur 69 35 160 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.8 Vue de situation :  
prise de l'Est  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 657 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.9 Vue de situation :  
prise du Nord-Est  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 659 V



perspective Sud. D'après un autre dessin ( cf photo n° II2) la parcelle 88 était aménagée en jardin bordé d'arbres, il n'en reste qu'une levée de terre au Nord et quelques souches. L'emplacement en est cependant nettement visible sur la photo aérienne B.

## 2 - MATERIAUX

L'édifice est construit sur un terrain schisteux très près de bandes de grès armoricain. Une carrière de grès existait au lieu-dit "Lary" à 1,5 km du château (1). Le schiste et le grès armoricains se retrouvent dans la construction des murs du château et des dépendances.

Les murs de l'édifice sont crépis et partiellement enduits ( aile Est, face Nord); seuls les chambranles des ouvertures restent apparents.

Le mur Nord du corps de bâtiment Ouest est cependant en partie visible en raison du mauvais état du crépi ( cf photo n° 2I) : le parement extérieur est constitué d'une ossature de bois et d'un remplissage de grès et schiste ( petit appareil irrégulier). Cette ossature sert également de chambranle aux ouvertures et de support au lattis qui maintient le crépi. La même technique a été utilisée pour les murs Sud et Ouest du corps de bâtiment mais le crépi a été refait sur treillis métallique.

### Ouvertures :

- Façade Sud, partie Est : jambages appareillés en pierres de taille et moellons de grès blanc et jaune; linteaux et appui de schiste noir,
- aile Est : chambranles remarquables par leur polychromie : grès rose, schiste gris-vert et noir, granit et bois,
- façade Nord : jambages appareillés irrégulièrement en pierres de taille et moellons de schiste gris-vert et noir. Un linteau de granit.

La façade Sud est couronnée d'une corniche en bois soutenue par des corbeaux de schiste et grès.

Le perron principal est construit en béton ( terrasse), briques (murets) et granit ( degrés, bandeau et main courante des murets).

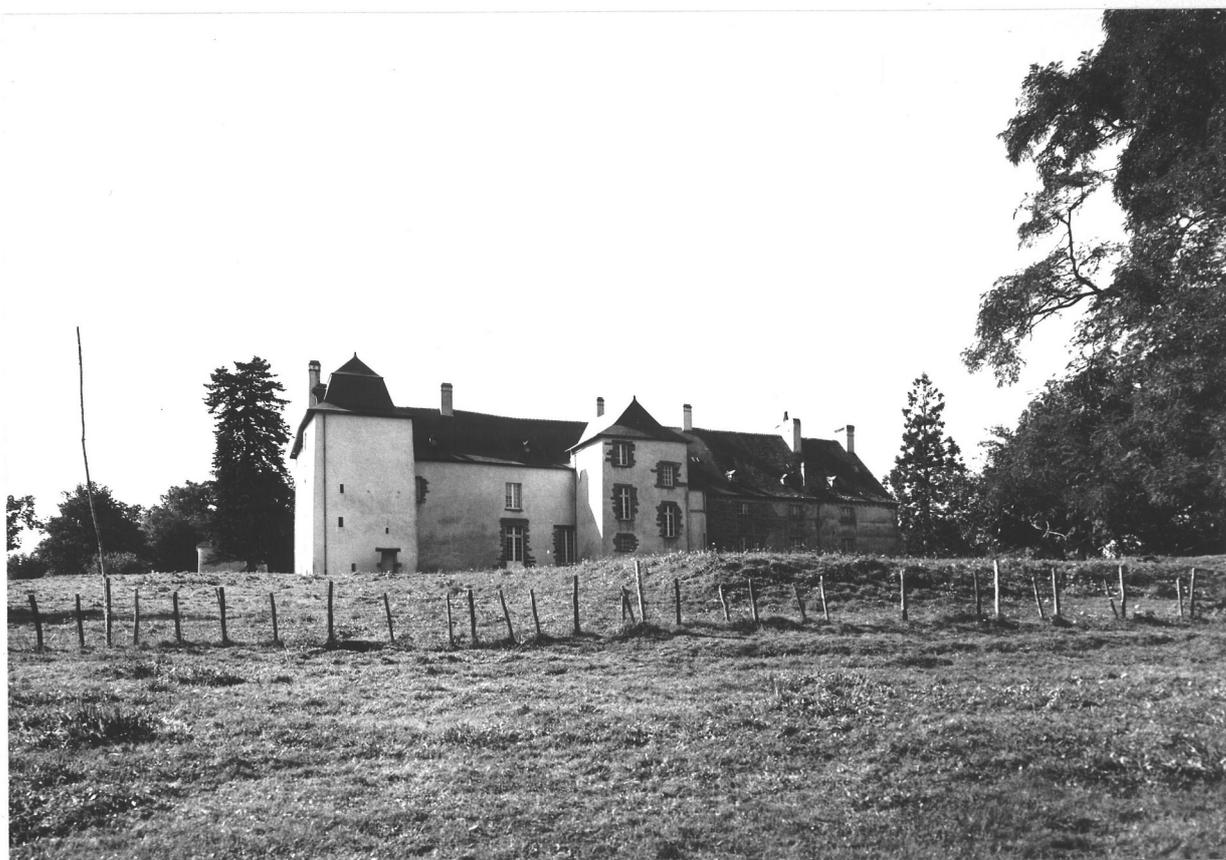
---

(1) Cf carte géologique "Redon" n° 90 Echelle 1/80000 Edition 1964

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.10 Vue de situation prise du Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 660 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 11 Dependances : vue prise du  
Nord-Ouest  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 648 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

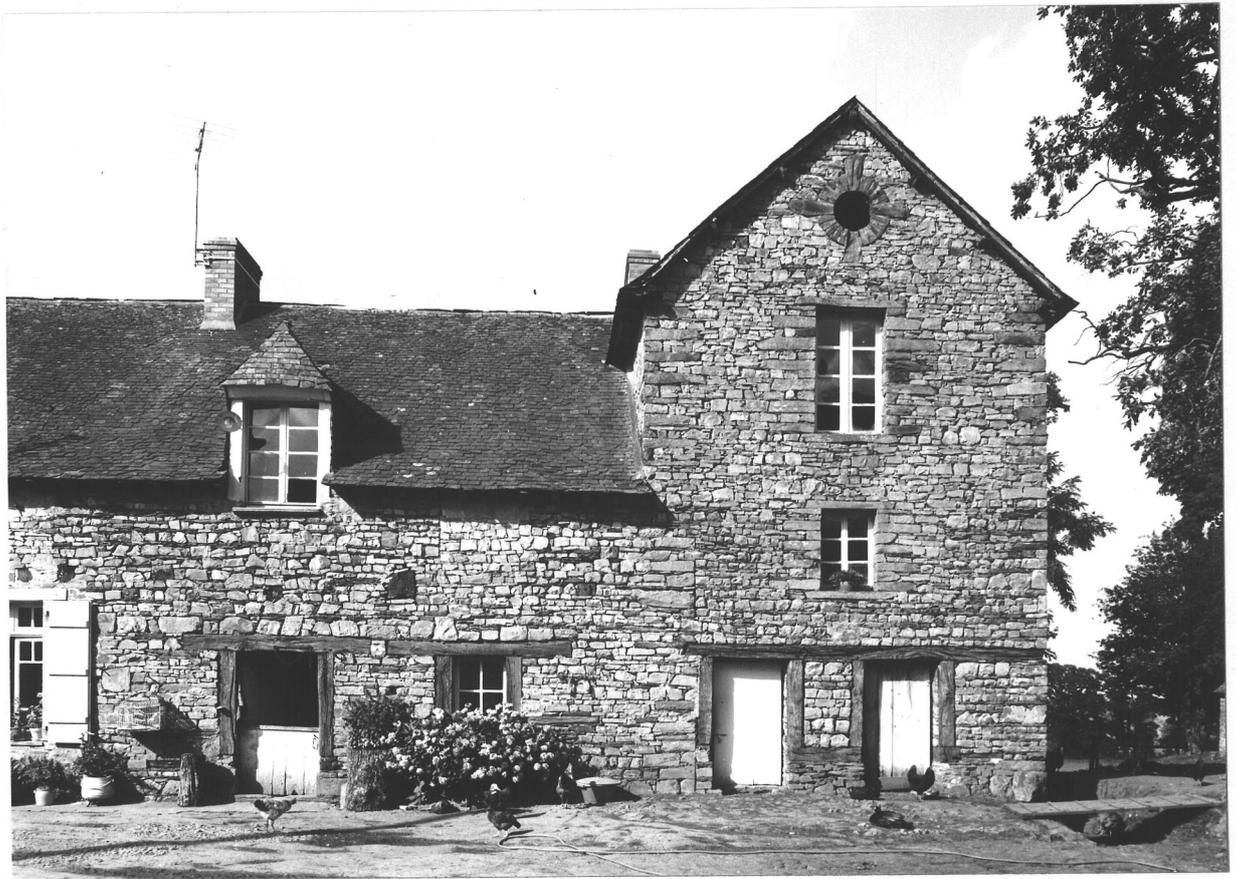
FIG.12 Dependances : vue prise du  
Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 661 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 13 Dependances : aile Nord  
Facade Sud  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 649 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 14 Facade Sud

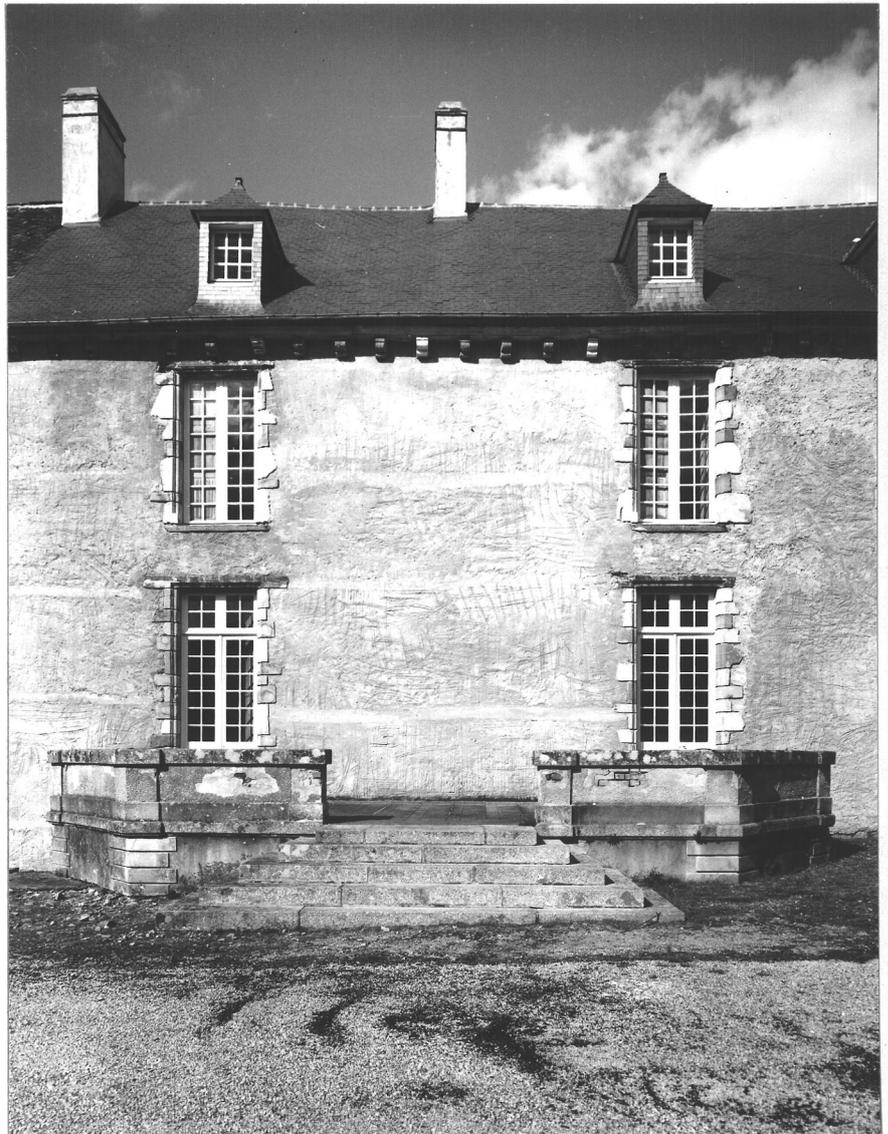
Cl. Inv. Artur 69 35 156 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.15 Facade Sud : detail

Cl. Inv. Dagorn 70 35 642 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.16 Facade Sud : detail d'une  
porte-fenetre

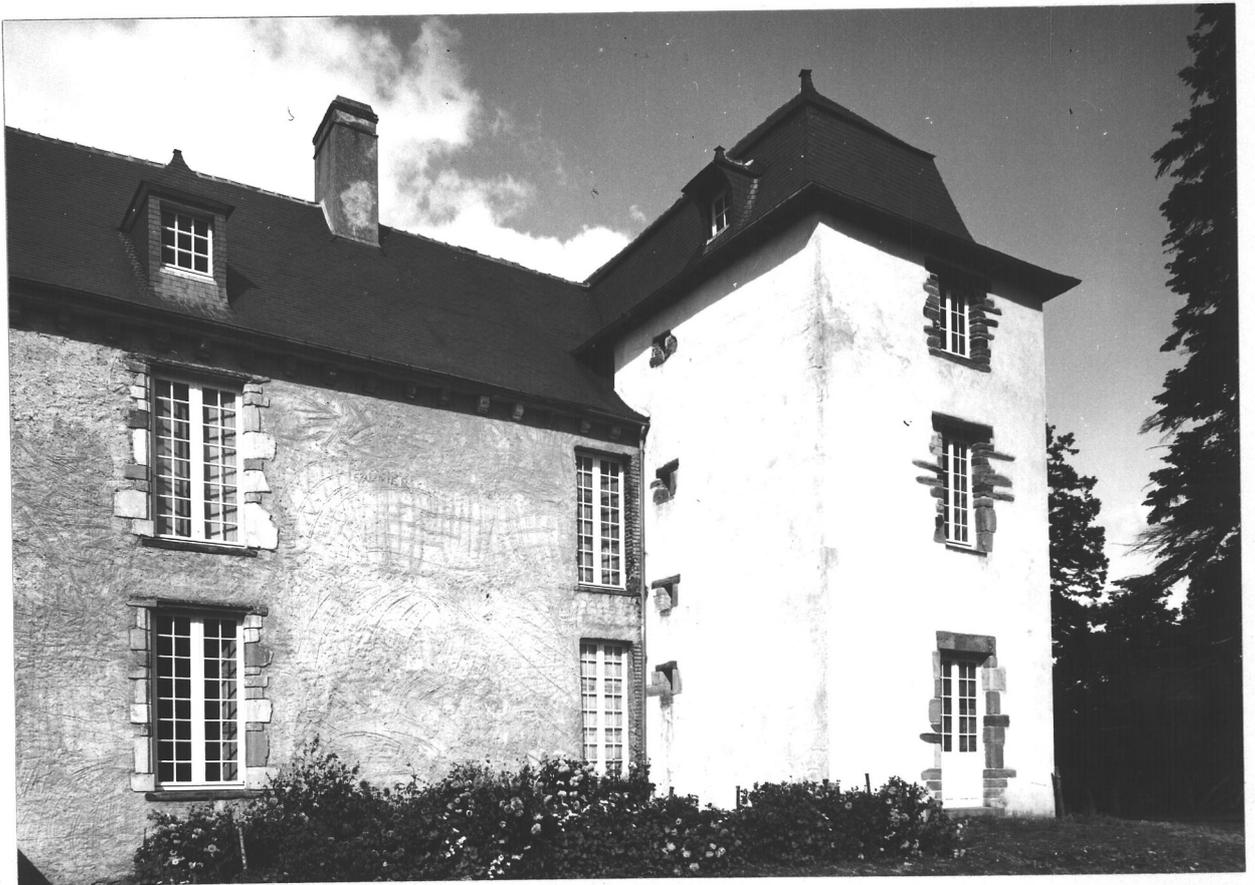
Cl. Inv. Dagorn 70 35 643 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 17 Facade Sud : vue Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 641. V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 18 Facade Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 658 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 19 Facade Nord

Cl. Inv. Artur 69 35 157 V



3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPEA - Parti Général

Le château de la Robinais est un édifice de plan allongé composé de plusieurs corps de bâtiment juxtaposés :

- un corps principal , rectangulaire, allongé Est-Ouest, à rez-de-chaussée, étage et comble,
- un corps de bâtiment prolongeant à l'Ouest le corps principal, rectangulaire, à rez-de-chaussée à demi enterré au Sud, entresol, étage et comble,
- une tour d'escalier hors-œuvre de plan carré qui accoste le corps principal au Nord,
- deux pavillons qui accostent le corps principal, symétriquement au Sud-Est et au Nord-Est. Leurs murs Est sont en légère avancée par rapport au mur Est du corps principal.

Le système de toiture ne correspond pas à cette différenciation des corps de bâtiment visible en plan : un toit à deux versants continus couvre uniformément les deux corps rectangulaires, et les pavillons sont couverts d'un toit à comble brisé qui réunit dans un même volume les combles des pavillons et celui de l'extrémité Est du corps principal. Cette disposition donne extérieurement à ces différents corps l'aspect d'une aile homogène.

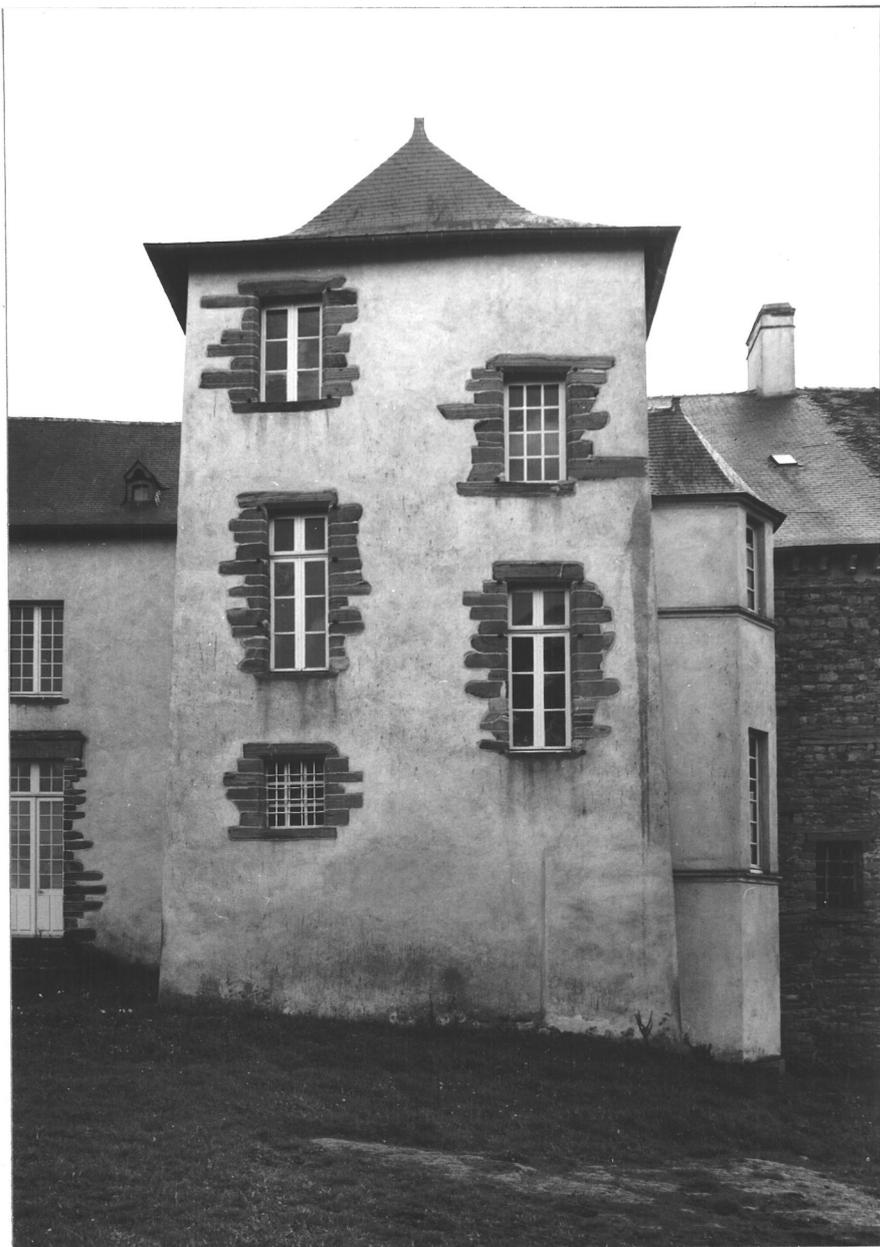
B - Plana) rez-de-chaussée ( cf document graphique - "Plan I" - )

- corps de bâtiment principal : simple en profondeur, divisé en trois pièces de dimensions inégales par deux refends, communiquant par des portes en enfilade,
- corps de bâtiment Ouest : plus large que le corps principal, double en profondeur, divisé en deux pièces au Sud et trois au Nord dont une ( Nord-Est) est une pièce de distribution communiquant avec la cave, les pièces Nord et Sud, le corps de bâtiment principal et la cage d'escalier, par l'intermédiaire d'un escalier à volée droite et un court vestibule.

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 20 Tour : facade Nord

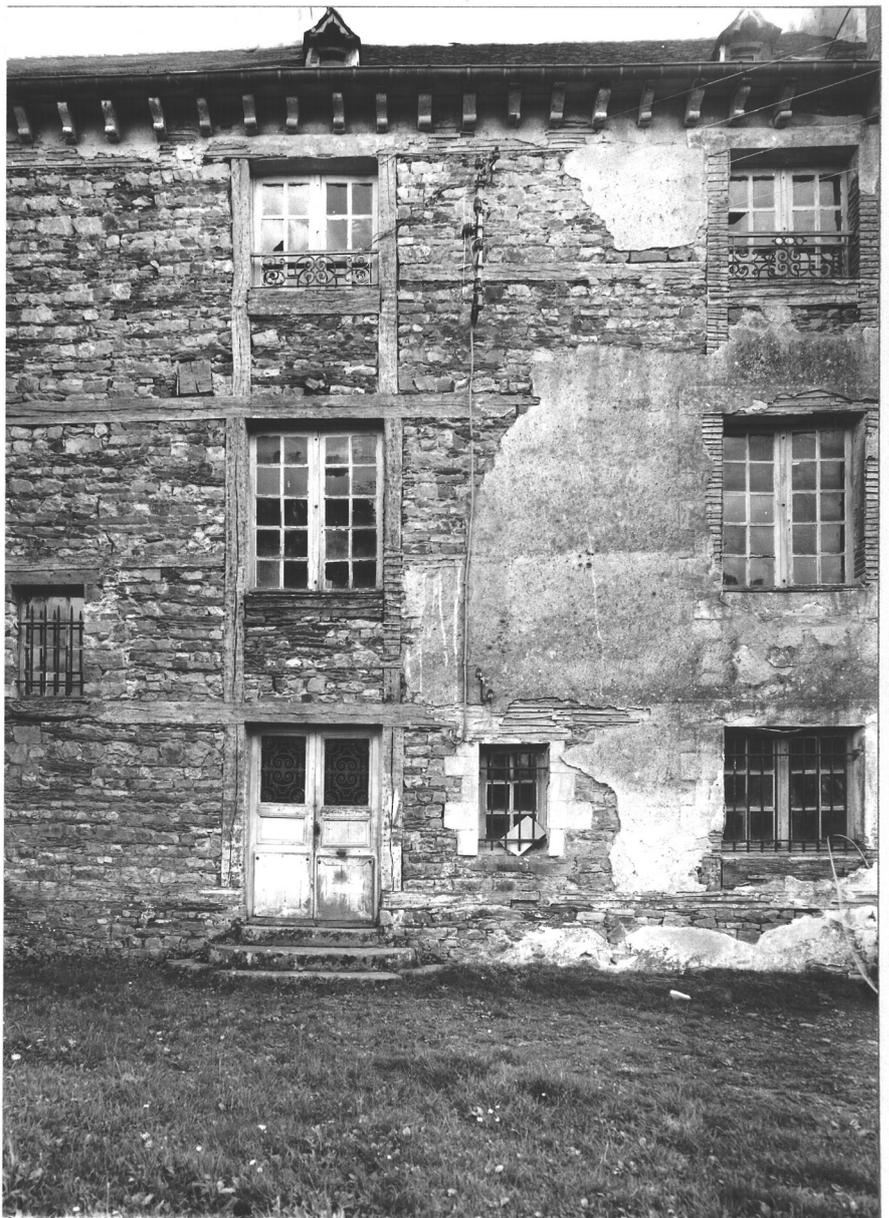
Cl. Inv. Dagorn 70 35 646 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 21 Facade Nord : partie Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 647 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.22 Vue generale prise de la  
cour de ferme

Cl. Inv. Artur 69 35 158 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 23 Facade Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 650 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG. 24 Vue Sud-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 644 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.25 Escalier interieur de la  
partie Ouest  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1274 V



35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.26 Escalier principal :  
vue generale  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1268 V



- EMPLACEMENT

Corps de bâtiment Ouest, rez-de-chaussée, mur Ouest de la cuisine.

- MATERIAUX

Linteau de bois, un sommier et une console de bois, piédroit de granit, monolithe.

- DIMENSIONS

L. du linteau : 2,80 mètres,  
H. du linteau : 0,80 mètre,  
H. du linteau au sol : 1,63 mètre.

Cheminée transformée : la moitié a été obturée pour réduire le foyer et la structure de la partie non obturée a été modifiée; le linteau n'est plus porté par une console mais par une jambette courbe.

35 BAIN DE BRETAGNE Robinais (La)  
CHATEAU

FIG.36 Partie Ouest, etage : cheminee  
vue generale

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1269 V



Les divisions intérieures sont faites de cloisons et d'un demi-refend.

- Cage d'escalier : plan carré, escalier tournant à droite, à trois volées droites, accostée par une tourelle demi hors oeuvre de plan polygonal, dans l'angle Sud-Ouest.

- Pavillon Nord : subdivisé par une cloison; pièce au Sud, escalier rampe sur rampe à deux volées droites, au Nord.

- Pavillon Sud : pièce unique, tourelle circulaire ménagée dans l'angle Nord-Ouest et latrines pratiquées dans l'épaisseur du refend.

Les ébrasements des ouvertures extérieures sont biais, ceux des portes intérieures, droits .

b) Corps de bâtiment Ouest : entresol ( cf document graphique - " Plan I"- )

Plan double en profondeur avec couloir central : trois pièces au Sud dont une équerre, plus un placard, quatre au Nord. Divisions par cloisons et un demi refend.

c) Étage ( Cf document graphique -"Plan II"- )

- Corps de bâtiment principal : plan simple avec couloir longitudinal au Nord interrompu dans l'axe de la cage d'escalier. Subdivision des pièces par des cloisons.

- Corps de bâtiment Ouest : plan double avec couloir central. Un couloir secondaire, coudé, conduit à un escalier à volée à quartier tournant qui distribue le comble.

d) Comble

Même type de plan qu'à l'étage, subdivision en chambres par cloison. A l'Est, comble de plan rectangulaire Nord-Sud, sans subdivision

C - Coupe ( Cf documents graphiques " coupe V, W, X ")

a) coupe longitudinale

- divisions verticales : quatre refends principaux porteurs de conduits de cheminée et les murs latéraux Ouest et Est donnent le rythme vertical. Divisions secondaires par des cloisons.

- divisions horizontales : planchers d'épaisseur variable, soutenus par des poutres transversales. Le corps de bâtiment Ouest est à quatre niveaux habitables, le corps de bâtiment principal à trois niveaux habitables en partie sur cave. Cette cave est au même niveau que le rez-de-chaussée Ouest, son enterrement est provoqué par la dénivellation du terrain.

b) coupe transversale

- Corps de bâtiment Ouest : la largeur supérieure de ce corps par rapport au corps principal et la continuité de la ligne de faitage sur les deux corps entraînent un désaxement de cette ligne de faitage et une asymétrie des deux versants du toit qui supprime au Nord les chambres mansardées.

- Corps de bâtiment principal et pavillons Est : l'étagement du corps principal et celui du pavillon Sud-Est sont identiques : cave, rez-de-chaussée au niveau du sol extérieur et deux étages habitables de hauteur sous plafond décroissante; l'étagement du pavillon Nord Est diffère : demi cave en largeur, rez-de-chaussée surélevé par rapport au niveau du sol, et trois étages habitables. L'étage supplémentaire est gagné par la diminution en hauteur du rez-de-chaussée par rapport à celui du corps principal.

Les refends qui séparent les pavillons du corps principal s'interrompent au niveau du dernier étage habitable, et le comble, surhaussé par rapport au comble du corps principal est un volume unique.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES.

Les murs, crépis, sont ouverts régulièrement d'ouvertures rectangulaires disposées en travées de deux ou trois niveaux plus un niveau de lucarnes dans le toit au Sud.

Les ouvertures du corps de bâtiment Ouest n'ont de chambranle de bois visible qu'au Nord; ceux des autres corps, en pierre, sont laissés apparents.

#### A - Facade Sud

a) Partie Ouest ( Cf photos I4 et 24): trois travées régulièrement espacées, à trois niveaux d'ouvertures et un quatrième niveau de lucarnes de charpente. Le premier niveau est constitué d'une porte et deux fenêtres rectangulaires se rapprochant du carré.

b) Partie Est ( cf photos I4,I5,I6,I7) : quatre travées espacées deux à deux, à deux niveaux d'ouvertures et un troisième niveau de trois lucarnes à la capucine. Les travées Ouest ont un premier niveau de porte-fenêtres ouvrant sur une terrasse à perron constitué de cinq degrés carrés. Dans la face Ouest de la terrasse est pratiquée une porte donnant accès à la cave.

Le chambranle de la travée Est est en brique, masqué par le crépi, ceux des autres travées sont en pierres de taille et moellons, moulurés en talon entre congés.

#### B - Pavillon Sud-Est

- Face Ouest : ouverte par une travée, desaxée à gauche, de quatre petites fenêtres rectangulaires à linteaux et appuis monolithes, et jambages monolithes ou appareillés; dans le toit, lucarne axiale à la capucine.

- Face Sud : ouverte par une travée légèrement desaxée à droite, de trois niveaux ( porte et fenêtres); linteau de la porte en granit, linteaux des fenêtres en bois, chambranles chanfreinés.

- Face Est : ouverte à la base par un soupirail; lucarne à la capucine dans le toit.

C - Corps principal : face Est ( Cf photo n° I8) : en léger retrait par rapport aux pavillons; ouverte par deux travées de trois niveaux, porte et porte-fenêtre au premier niveau, grandes fenêtres au deuxième niveau, petites au troisième. Chambranles entièrement de bois ( travée droite) ou de bois et de pierre.

Au droit de la porte-fenêtre, une porte ouvre dans la cave; on y accède par un escalier à une volée droite de sept degrés de schiste. La porte droite est précédée d'un perron à quatre degrés. Deux soupiraux arrondis sont pratiqués dans le contre-marche du troisième degré.